

# Directeurs médicaux des Nations Unies

## Recommandations pour la vaccination et la prophylaxie du paludisme

### Pour le personnel de l'ONU en voyage officiel et les travailleurs de la santé de l'ONU

#### Juillet 2021

- Les recommandations suivantes des Directeurs Médicaux des Nations Unies en matière de santé au travail sont fournies à toutes les Organisations et au personnel des Nations Unies afin de réduire le risque que le personnel des Nations Unies contracte des maladies évitables par la vaccination et le paludisme.
- Les sections 1 et 2 devraient être appliquées à tout le personnel des Nations Unies voyageant en mission officielle.
- La section 3 ne doit être appliquée qu'aux travailleurs de la santé des Nations Unies.
- Notez que ces recommandations doivent être appliquées en consultation avec votre prestataire de soins de santé en fonction de facteurs tels que les antécédents de vaccination, l'état de santé, la ou les destinations, l'itinéraire du voyage, le type de voyage, la durée du séjour, etc.
- S'il s'agit d'un document en copie dure, veuillez vérifier [ici](#) pour obtenir la dernière version de ce document.
- Pour toute question, veuillez contacter le service de santé publique du DHMOSH à l'adresse [DOS-DHMOSH-Public-Health@un.org](mailto:DOS-DHMOSH-Public-Health@un.org)

	Catégorie Générale	Description	Vaccins / Prévention du Paludisme spécifié	Recommandations des Directeurs médicaux de l'ONU
<b>1</b>	<b>Vaccins de routine - Recommandés pour tout le personnel des Nations Unies, quelle que soit la destination du voyage.</b>	Il s'agit de vaccins de routine qui font généralement partie des programmes de vaccination des enfants dans les pays. (Voir <a href="#">ici</a> les recommandations de l'OMS)	Certains de ces vaccins comprennent : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diphtérie, tétanos, coqueluche</li> <li>• Grippe (Influenza)</li> <li>• Rougeole, oreillons et rubéole</li> <li>• Polio</li> <li>• Varicelle (Varicella)</li> <li>• Hépatite B</li> <li>• COVID-19</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel de l'ONU est encouragé à être à jour de toutes ses vaccinations de routine avant chaque voyage.</li> <li>• Les vaccins doivent être reçus suffisamment tôt (c'est-à-dire au moins 2 semaines), afin d'acquérir une protection adéquate avant le départ.</li> <li>• La consultation avant le voyage est une bonne occasion pour le personnel de l'ONU de revoir son statut vaccinal avec son prestataire de soins de santé avant le voyage.</li> </ul>

2	<p><b>Vaccins et prévention du paludisme en fonction de la destination - Recommandé pour le personnel des Nations Unies voyageant vers des destinations spécifiques.</b></p>	<p><b>a) Vaccins rendus obligatoires par certains pays :</b> Certains pays exigent la preuve d'une vaccination spécifique pour les voyageurs souhaitant entrer ou sortir du pays.</p>	<p><u>En voici quelques exemples:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Vaccin contre la fièvre jaune</b> pour les voyageurs se rendant dans des pays/zones à risque de fièvre jaune ou en revenant, conformément au règlement sanitaire international (RSI).</li> <li>• <b>Vaccin antiméningococcique contre les sérogroupes A, C, Y et W135<sup>1</sup></b> ( Obligatoire pour les pèlerins se rendant en Arabie Saoudite, voir <a href="#">ici</a> )</li> <li>• <b>Vaccin contre la polio (VPO ou VPI)</b> pour les voyageurs arrivant de certains pays dans des pays exempts de polio (selon les exigences du pays de destination).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les membres du personnel des Nations Unies qui voyagent doivent connaître les exigences d'entrée et de sortie du pays de destination et s'y conformer.</li> <li>• Pour obtenir des informations sur les exigences de votre pays de destination en matière de fièvre jaune, de polio et d'autres maladies, veuillez consulter <a href="#">ici</a> et <a href="http://who.int/ith/fr/.ith/en/">who.int/ith/fr/.ith/en/</a></li> <li>• Les personnes doivent également se renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade concernés pour obtenir les dernières informations sur les conditions de voyage.</li> </ul>
		<p><b>b) Vaccins recommandés pour certaines destinations :</b> Certains vaccins sont recommandés pour assurer une protection contre les maladies endémiques du pays d'origine ou de destination, ainsi que pour protéger les voyageurs et prévenir la propagation des maladies dans et entre les pays.</p>	<p><u>En voici quelques exemples :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Choléra</li> <li>• Hépatite A</li> <li>• Encéphalite japonaise</li> <li>• Maladie à méningocoques (voir <a href="#">ici</a>, page 105)</li> <li>• Polio (dose de rappel pour adultes)</li> <li>• Fièvre typhoïde</li> <li>• Rage</li> <li>• Encéphalite à tiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel de l'ONU doit demander conseil aux services médicaux de votre organisation pour évaluer votre risque personnel et obtenir des recommandations sur les vaccins nécessaires pour votre destination.</li> <li>• En outre, le personnel de l'ONU peut également se référer <a href="#">ici</a> pour les vaccins recommandés en fonction de la destination.</li> </ul>

		<p>c) <b>Prévention du paludisme nécessaire pour certains pays/territoires</b> : La prévention des piqûres de moustiques (moustiquaires, DEET, vêtements amples) et la prophylaxie par des médicaments antipaludiques) sont recommandées par l'OMS pour les voyages dans les pays/territoires où le paludisme est transmis.</p>	<p>Trois types de prévention du paludisme (type A, B, C) sont spécifiés par l'OMS, en fonction du profil de risque de paludisme d'un pays / territoire (voir le tableau de la page 4).</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel de l'ONU se rendant dans des pays/territoires avec des zones de transmission du paludisme doit consulter <a href="#">ce site</a> pour savoir quel type de prévention du paludisme suivre.</li> <li>• Notez que le choix de la prophylaxie contre le paludisme dépendra du ou des lieux exacts, de la durée, du type de séjour, et sera basé sur une évaluation spécifique des risques sanitaires, y compris les antécédents médicaux personnels.</li> <li>• Cette ressource du CDC <a href="#">ici</a> sur la prophylaxie recommandée contre le paludisme est également très utile</li> </ul>
3	<p><b>Vaccins recommandés pour les travailleurs de la santé des Nations Unies à risque</b></p>	<p>Les prestataires des soins de l'ONU qui travaillent directement avec les patients ou qui manipulent du matériel susceptible de propager une infection doivent être soit</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vaccinés contre cette <i>liste de maladies</i></li> </ul> <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir la preuve/la documentation de l'immunité contre ces maladies.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hépatite B</li> <li>• La rougeole, Rubéole</li> <li>• Influenza (annuel)</li> <li>• Varicelle (varicelle)</li> <li>• Diphtérie, coqueluche</li> <li>• Polio</li> <li>• Méningocoque</li> <li>• BCG (dans certains cas uniquement - voir <a href="#">ici</a> pour plus d'informations)</li> <li>• COVID-19</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les "travailleurs de la santé" sont définis comme toutes les personnes participant aux soins des patients, y compris les médecins, les infirmières, le personnel médical d'urgence, les techniciens de laboratoire, les pharmaciens et les dentistes. Les travailleurs de la santé qui risquent d'être exposés à des maladies transmissibles graves devraient être à jour avec les vaccins recommandés.</li> <li>• Cette liste de vaccins est basée sur le document de l'OMS intitulé <b>Position Paper on the Immunization of Health Care Workers</b> disponible <a href="#">ici</a>.</li> </ul>

## Tableau : Types de prévention du paludisme recommandés par l'OMS

Voir la page 4 de [https://cdn.who.int/media/docs/default-source/documents/emergencies/travel-advice/ith2021\\_countrylist\\_final\\_26may2021.pdf?sfvrsn=f8d06644\\_1&download=true](https://cdn.who.int/media/docs/default-source/documents/emergencies/travel-advice/ith2021_countrylist_final_26may2021.pdf?sfvrsn=f8d06644_1&download=true)

### Malaria risk and type of prevention

	<b>Malaria risk</b>	<b>Type of prevention</b>
Type A	Very limited risk of malaria transmission	Mosquito-bite prevention only
Type B	Risk of non-falciparum malaria	Mosquito-bite prevention plus chloroquine, or doxycycline or atovaquone-proguanil or mefloquine chemoprophylaxis (select according to drug-resistance pattern, reported side-effects and contraindications) <sup>a</sup>
Type C	Risk of <i>P. falciparum</i> malaria	Mosquito-bite prevention plus atovaquone-proguanil or doxycycline or mefloquine chemoprophylaxis (select according to drug-resistance pattern, reported side-effects and contraindications) <sup>a, b</sup>

<sup>a</sup> Alternatively, for travel to rural areas with low risk of malaria infection, mosquito-bite prevention can be combined with SBET.

<sup>b</sup> In certain areas with multidrug-resistant malaria, mefloquine chemoprophylaxis is no longer recommended. At present, these areas include Cambodia, south-eastern Myanmar and Thailand.